

UN BRIN D'HISTOIRE

Autrefois, les *Aramonais* paysans ou bergers exploitaient les collines où poussaient oliviers et amandiers.

Pour exploiter les sols, il fallait *dépierrer*. Les pierres étaient utilisées pour construire des murets en limite de propriétés ou pour soutenir les terrasses cultivées, puis pour édifier des abris pour entreposer les récoltes ou se protéger des intempéries. Ce sont ces abris que l'on nomme **CAPITELLES** dans le Gard.

Les **Capitelles** sont construites en *pierres sèches* sans aucun liant « *construction mettant en œuvre l'équilibre, le calage et la recherche de la pierre la mieux adaptée pour un endroit donné* ».

Pendant la construction, le *cailloutis* (mélange de petites pierres et de terre) permet de combler tous les vides. Les fondations sont faites de pierres plus grosses et le positionnement du linteau est déterminant pour assurer la stabilité de l'ensemble.

L'usage des **Capitelles** a été abandonné avec la disparition de la culture de l'olivier après les grands froids de 1956.



À LA DÉCOUVERTE DES CAPITELLES

Partir dans la garrigue le nez au vent, humer le parfum de la fleur de thym et de romarin froissée, découvrir suivant les saisons la fleur d'amandier, la sauge duveteuse, l'éclatant genêt d'or, ramasser quelques brins de lavande, s'enivrer de salsepareille ou saluer l'olive fripée par le froid et prête à dégorger son huile au moulin...qu'importe la saison, c'est toujours un enchantement de venir faire une promenade sur le sentier des capitelles.



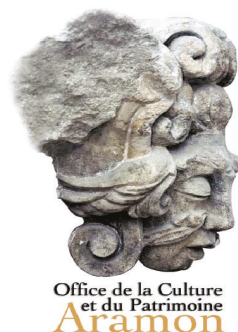
L'Office de la Culture et du Patrimoine d'Aramon organise des visites commentées du centre ancien et du Parc du Château chaque premier samedi du mois, sauf en juillet/août chaque jeudi à 10h, et sur rendez-vous pour les groupes.

Renseignements au 04 66 62 97 28

Merci de laisser vos coordonnées.

Email : ocparamon@free.fr

Association loi 1901 n°0302007560 Préfecture du Gard.



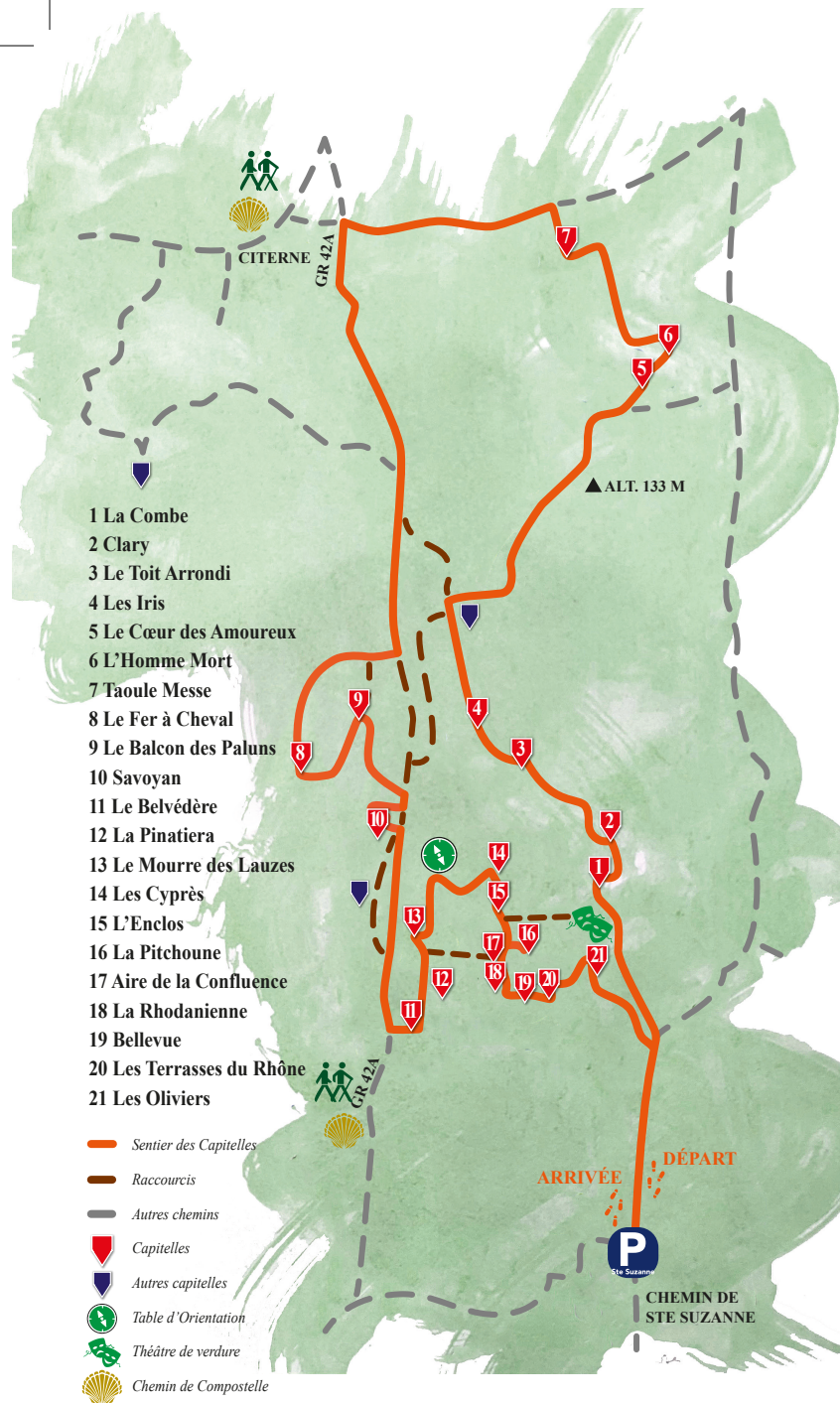
Sentier Découverte et Patrimoine

LES CAPITELLES d'ARAMON



Parcours fléché N°1

Environ 6,5 km / 2h30



Notre environnement est fragile, merci de respecter la faune et la flore, de ne monter ni sur les murs, ni sur les Capitelles et de respecter le travail des bénévoles

NE PAS FUMER
NE PAS ALLUMER DE FEU

Environ 6 km
 2 h 30 de marche

SENTIER DES CAPITELLES (Parcours fléché)

Le sentier des CAPITELLES débute au parking en haut du chemin de Ste Suzanne.

Pour s'y rendre, au rond-point Yves Comar (entrée d'Aramon, côté Avignon, en son centre une capitelle), passer sous la voie de chemin de fer, tourner à gauche puis à droite et remonter jusqu'au parking situé en haut du chemin de Ste Suzanne. Garez-vous sur celui-ci.

Commencer votre visite pédestre en longeant au nord un champ d'oliviers. Au premier carré signalétique vert, point de départ du sentier, prendre à gauche pour accéder à la capitelle de **LA COMBE (1)**, entourée de murs de pierres sèches, prolongée par une terrasse à laquelle on accède par un petit escalier. Contourner la capitelle et remonter de suite à droite le sentier. La capitelle de **CLARY (2)**, gardée par ses cinq cyprès protecteurs, se fond dans les pierres. Prendre par la gauche l'escalier qui la contourne et arriver sur une esplanade qui surplombe la garrigue, le Rhône et en arrière plan, la Montagnette. Au fond, à droite, un sentier se faufile entre les chênes kermès et un cyprès vers la capitelle au **TOIT ARRONDI (3)**, dotée d'un petit enclos destiné à l'ânon qui transportait les sacs d'olives. Descendre dans la combe vers la capitelle des **IRIS (4)**.

(Possibilité de revenir par le sentier vers le point de départ : Fléchage itinéraire court 15mn).

La promenade continue par un sentier qui serpente au milieu de la garrigue et sa végétation luxuriante et odorante : laurier-tin, chêne kermès, chêne vert, pistachier-térébinthe, pin d'Alep, genêt scorpion, cade, lavande, romarin, thym... Respirer !!

(Après env. 150 mètres, possibilité de raccourcir le parcours par un sentier à gauche menant au GR42A ; Fléchage itinéraire court 30mn.)

Poursuivre et 80 mètres plus loin, emprunter à droite le chemin fléché. Les bornes conduisent à un sentier s'élevant à droite : vos efforts seront récompensés par une vue magnifique sur le Mont-Ventoux, Avignon, le Rhône et la Durance, la Montagnette et les Alpilles, situées juste derrière. Descendre dans la combe pour découvrir une construction curieuse, appelée le **CŒUR DES AMOUREUX (5)** où à proximité jouxte la capitelle de **L'HOMME MORT (6)**, tiré du nom de la parcelle cadastrale). Longer le champ aménagé par la Société de Chasse et retrouver à droite le sentier qui peu après, par une petite montée vous mène à la capitelle de **TAOÛLE MESSE (7)**, du nom du lieu « table mise » car autrefois la terre produisait blé et olives). Suivre le sentier en crête, atteindre le D.F.C.I.* et prendre à gauche, sous les pins pour rejoindre le GR.

À la prochaine borne, à gauche, le GR42A débute le chemin du retour. Cheminer d'abord entre deux collines et, sur le sol, distinguez les ornières creusées au fil des siècles par les charrettes. À la fourche, poursuivre sur la droite 200m jusqu'à rencontrer un fléchage à droite qui va vous faire grimper sur 50m en haut de la crête (Cette portion est plus sportive, vous pouvez l'éviter en prenant tout droit, retour parking 35mn) .

Le paysage s'élargit pour dominer la Plaine des Paluns verdoyante et cultivée. Au loin, le village de Théziers sur son promontoire et, à l'horizon par temps clair, le Pic St Loup qui domine Montpellier. Prendre la descente à droite et suivre le sentier à flanc de coteau qui vous amène à la capitelle du **FER à CHEVAL (8)** Remonter tranquillement le petit raidillon qui vous conduit au **BALCON des PALUNS (9)**. Souffler... prendre le temps d'admirer le paysage et suivre le petit sentier, à droite qui vous ramène sur le GR. En continuant à droite, vous retombez sur une fourche et là, le panneau signalétique vous invite à prendre à droite puis de suite à droite pour suivre le parcours. Vous trouverez une petite plate forme dominante sur la plaine des Paluns et le Mont Couvin (point culminant le village d'Aramon à 109m avec son château d'eau). Redescendre et après quelques marches, sur votre droite, vous découvrirez la capitelle **SAVOYAN (10)**, surplombant un ancien champ d'oliviers. Remonter alors vers le GR42A après avoir coupé un petit sentier privatif et franchi trois marches. Tourner à droite. Après 10 minutes de cheminement à plat, quitter le GR et suivre à la borne, à gauche pour monter vers la capitelle du **BELVÉDÈRE (11)** qui domine le Rhône, le village d'Aramon et le massif de la Montagnette. À gauche, cheminer une centaine de mètres et sur votre droite, découvrez la **PINATIERA (12)** qui signifie en Provençal : « celui qui vit sous les pins » (Environnement de pins d'Alep). Ensuite, le sentier bifurque à gauche (Possibilité de raccourci en prenant à droite, retour parking 15mn).

Un peu plus haut vous attend la capitelle du **MOURRE des LAUZES (13)** dont la porte est encadrée de deux cyprès, symbole de prospérité et de longévité. Poursuivre la montée jusqu'au sommet pour atteindre la table d'orientation, Alt 129 m avec magnifique vue à 360° sur le Gard, le Vaucluse et les Bouches du Rhône. Le sentier redescend ensuite à la capitelle des **CYPRÈS (14)**.

Remonter vers la capitelle de **L'ENCLOS (15)** puis continuer jusqu'à la prochaine bifurcation « tourner à gauche » pour trouver la **PITCHOUNE (16)** qui offre une vue incomparable sur la confluence Rhône-Durance, le Palais des Papes, les Monts du Vaucluse et le village de Barbentane avec sa tour Anglica. Suivre le fléchage pour découvrir l'Aire de la **CONFLUENCE (17)**, ancienne capitelle aménagée en pause détente. Juste derrière, découvrez la capitelle la **RHODANIENNE (18)**, dont les particularités sont sa grande taille et sa cheminée intérieure.

À quelques pas de là, à gauche, aller à la capitelle **BELLEVUE (19)** puis continuer votre descente vers la capitelle les **TERRASSES DU RHÔNE (20)** dont l'entrée est orientée Nord-Ouest. Par des escaliers, rejoindre le fond du vallon. Ne pas oublier sur la gauche, légèrement en hauteur, la capitelle des **OLIVIERS (21)** et son aire de spectacle qui nous permet chaque été d'organiser des animations festives.

Le sentier du retour, balisé, ramène au parking de départ.

*D.F.C.I. : chemin de Défense de la Forêt Contre les Incendies.